



La charte qualité de l'ASQM poursuit son déploiement

La charte qualité de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) fête ses deux ans. Depuis, elle a été ratifiée par 70 organisations médicales qui se sont engagées à respecter ses principes, et plusieurs stratégies et rapports qualité ont déjà vu le jour ou sont en cours d'élaboration. Son déploiement se poursuit ainsi sous les meilleurs auspices.

Rédiger une stratégie ou un rapport qualité permet de mener une réflexion structurée et consciente sur la démarche en faveur de la qualité et de s'en inspirer pour exploiter les synergies et construire sur ce qui existe déjà, mais aussi pour rendre possibles les nouveaux développements. Le travail mené par les organisations médicales et les médecins doit être intégré au processus législatif sur la qualité et l'économicité (15.083).

Sur le site www.asqm.ch > [Charte qualité](#) et dans [l'article du BMS du 31 octobre 2018](#), vous trouverez de plus amples informations concernant la charte qualité de l'ASQM mais aussi un modèle de stratégie qualité et de rapport qualité.

Forum Qualité du 8 novembre 2018

Le 8 novembre 2018, plus de 30 délégués et délégués suppléants du Forum Qualité de l'ASQM ont siégé pour la douzième fois à Berne. A cette occasion, il a notamment été question de la mise en œuvre de la charte qualité de l'ASQM. Après un bref bilan intermédiaire, les représentants de deux sociétés de discipline médicale et d'une société cantonale de médecine ont présenté les enjeux et les défis rencontrés lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur stratégie et de leur rapport qualité. Ces exposés ont ensuite fait l'objet d'un débat animé.

Nous profitons de cette lettre d'information pour vous informer que Johannes Brühwiler (Médecins de famille Suisse) a annoncé son retrait du Comité directeur de l'ASQM pour le printemps 2019. Nous tenons à lui adresser nos plus vifs remerciements pour son important investissement en faveur de l'ASQM et du corps médical. Johannes Brühwiler a fortement contribué à la conception et au bon fonctionnement de l'ASQM. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir au nom de l'ASQM.

Suite à ce départ, un siège sera donc à pourvoir dès le printemps 2019 au Comité directeur de l'ASQM. L'élection complémentaire aura lieu lors du Forum Qualité du 4 avril 2019. L'ASQM adressera un courriel aux délégués afin de les inviter à se porter candidats.

Le Comité directeur de l'ASQM se compose d'une part de deux représentants du département / de la division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH, à savoir Christoph Bosshard, vice-président de la FMH, et Esther Kraft, cheffe de la division DDQ. D'autre part, les délégués du Forum Qualité élisent tous les quatre ans quatre autres représentants à titre personnel. Les membres du Comité directeur pour la législature 2016-2020 sont: Michele Genoni (Société suisse de chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique), Jürg Nadig

(Société suisse d'oncologie médicale et Swiss Federation of Specialities in Medicine) et depuis novembre 2017 Eva Maria Genewein (Société suisse de médecine d'urgence et de sauvetage).

De plus amples informations sur l'ASQM sont disponibles sur le site www.asqm.ch > [A propos de l'ASQM](#) > [Structures](#).

Nouveau document de base: la collaboration interprofessionnelle sous l'angle de la qualité

Par collaboration interprofessionnelle, on entend la collaboration de plusieurs personnes issues d'un environnement professionnel différent. Il n'existe cependant aucun consensus quant à la définition concrète de la collaboration. La collaboration interprofessionnelle vise plusieurs objectifs: garantir une prise en charge médicale coordonnée, répondre à la pénurie de professionnels de santé qui se dessine, valoriser les professions de santé autres que la profession de médecin et améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients. Depuis quelques années, la collaboration interprofessionnelle suscite un véritable engouement, tant dans la recherche que dans la pratique. De plus, il semble que la collaboration interprofessionnelle soit tout simplement indispensable au vu du nombre croissant de professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des patients atteints de polymorbidité ou de maladies chroniques.

La division Données, démographie et qualité (DDQ) a rédigé un document de base à ce sujet, sur lequel la FMH s'est appuyée pour prendre officiellement position. L'ASQM a le plaisir de vous présenter ce document intitulé «[La collaboration interprofessionnelle sous l'angle de la qualité](#)», publié le 31 octobre 2018 dans le Bulletin des médecins suisses.

Vous trouverez ce document, les autres documents de base et les prises de position de la FMH sur le site www.asqm.ch, à la rubrique [Publications](#).

L'ASQM informe régulièrement des projets et activités en cours par le biais d'une lettre d'information.
Pour tout compliment, critique ou remarque, veuillez contacter: asqm@fmh.ch.

ASQM, FMH, Elfenstrasse 18, Case postale 300, 3000 Berne 15, Téléphone +41 31 359 11 11, Fax +41 31 359 11 12, E-Mail: asqm@fmh.ch